



Le complexe sportif régional sera érigé à l'École secondaire Augustin-Norbert-Morin

Sainte-Adèle, le 9 août 2017 – La MRC des Pays-d'en-Haut confirme que le complexe sportif régional au coût de 32.4 millions \$ sera construit sur les terrains de l'École secondaire Augustin-Norbert-Morin.

Une étude avait été commandée par la MRC afin de préciser le meilleur emplacement pour ériger le complexe sportif régional sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut. Le rapport de cette étude a été soumis à la MRC le 28 juillet dernier et le conseil des maires a analysé les conclusions de celle-ci lors d'un comité de travail le 8 août dernier.

De tous les sites analysés, les terrains de l'École secondaire Augustin-Norbert-Morin demeurent le lieu privilégié pour ce type d'infrastructure. Le préfet Gilles Boucher a par ailleurs indiqué que les résultats de l'étude étant concluants, que la MRC poursuivra ses échanges avec la Commission scolaire des Laurentides concernant les modalités d'occupation.

La directrice générale de la MRC, madame Jackline Williams, a également tenu à préciser que les travaux de préparation pour le lancement du projet sont en cours et que la MRC s'engage à annoncer en temps et lieu l'échéancier de réalisation ainsi que les étapes des travaux, lorsqu'elles seront connues.

Ce complexe sportif régional abritera notamment une piscine semi-olympique, un bassin récréatif, deux glaces, des chambres de joueurs ainsi que des mezzanines. Le financement de ce projet d'envergure a été rendu possible grâce aux contributions des deux paliers de gouvernement dans le cadre du Fonds des petites collectivités (FPC) à la hauteur de 21.6 millions et de la contribution de la MRC des Pays-d'en-Haut qui injectera quant à elle 10.8 millions \$.

– 30 –

Source : Alison Drylie
Chargée de développement
450 229-6637, poste 105
adrylie@mrcpdh.org